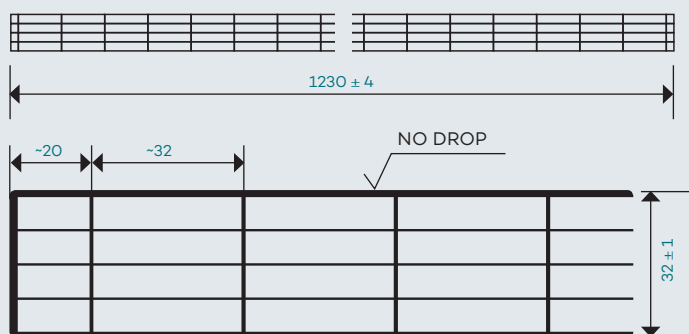




PLEXIGLAS® Plaque alvéolaire

PLEXIGLAS® Heatstop Cool Blue S5P 32/1230-32 WZ009



Produit et utilisation

La plaque quintuple paroi alvéolaire PLEXIGLAS® Heatstop Cool Blue S5P 32 est une plaque réfléchissant le rayonnement IR- (Infrarouge), à haute isolation thermique et très résistant aux intempéries en verre acrylique modifié choc (polyméthacrylate de méthyle, PMMA). Le traitement Heatstop est homogène et intégré dans la masse, utilisable des deux surfaces.

Coupe transversale de PLEXIGLAS® Heatstop Cool Blue S5P 32
(dimension en mm)



Effet-Heatstop Cool Blue

La plaque alvéolaire PLEXIGLAS® Heatstop Cool Blue réduit par sa technologie spécifique le rayonnement thermique solaire d'une façon importante ... elle amplifie cet effet par une coloration spécifique permettant de ressentir un bien être particulier à l'homme.

Le traitement Heatstop Cool Blue assure aux plaques un aspect doré attractif en surface brillante. Observé de la face inférieure, conformément à leurs fonction et grâce au coloris bleuâtre, on les ressent agréablement fraîches. Cette coloration dispose d'un effet irisant. L'aspect de couleur peut varier en fonction de l'angle d'observation et l'incidence lumineuse.

Les avantages de la plaque PLEXIGLAS® Heatstop Cool Blue S5P 32

- Le rayonnement énergétique solaire arrivant est réduit jusqu'à 78 %.
- La perception du coloris sous le vitrage est agréable et fraîche.
- Elles protègent d'une façon optimale contre le rayonnement excessif des UV.
- Elles sont résistantes aux chocs lors du transport, à la manipulation et au montage.
- Elles sont hautement isolantes sur le plan thermique.
- Elles contribuent à l'économie de l'énergie et réduisent l'émission de CO².
- Elles sont résistantes à la grêle avec une garantie décennale à l'énergie 1 Joule.

PLEXIGLAS® Heatstop Cool Blue S5P 32 est utilisé pour

Due to these properties PLEXIGLAS® Heatstop Cool Blue S5P 32 is suitable for the following applications:

- Carports
- Façades
- Serres
- Eclairage zénithal
- couverture pour terrasses
- Auvents
- Vérandas
- Jardins d'hiver
- etc.

Atténuation thermique

En raison de l'amélioration du coefficient „k“ (ou « U »), ces plaques sont conformes aux exigences des dispositions pour l'économie d'énergie (Energieeinsparungsverordnung EnEV). Elles peuvent donc convenir en tant que vitrage hautement isolant pour la construction privée ainsi que pour l'industrie et les salles de sport.

Traitement NO DROP

Le traitement *NO DROP sur une face permet la dispersion de l'eau de ruissellement en un film régulier mince.

Le traitement NO DROP en surface extérieure assure l'effet auto nettoyage par l'écoulement de l'eau de pluie. En surface intérieure, il évite la formation de gouttelettes dues à la condensation éventuelle ainsi qu'aux dommages consécutifs. Le traitement NO DROP est recouvert lors de la fabrication d'une fine pellicule de protection. A l'aide de l'eau et d'une éponge ou au jet, elle peut être éliminée ce qui entraîne l'activation du traitement NO DROP.

Comportement sous charge Portée

Cette géométrie très rigide assure une grande portée des plaques. Ce qui réduit considérablement l'ombre portée à l'intérieur et le coût de la construction.

Pour un appui linéaire sur les 4 cotés de cette plaque quintuple paroi PLEXIGLAS® Heatstop Cool Blue S5P 32/1230 et pour une surcharge jusqu'à 1000 N/m² Elle ne nécessite aucun appui perpendiculaire intermédiaire. Pour des surcharges plus importantes, les portées selon tableau doivent être appliquées. Le comportement sous charge de la plaque PLEXIGLAS® Heatstop Cool Blue S5P 32/1230 est examiné par rapport à la directive ETAG 010 (homologation européenne applicables aux systèmes vitrages plans transparents autoporteurs. On retient pour les profils de jonction une prise en feuillure de 20 mm. Pour un « encastrement » moindre, les portées doivent être réduites.

* Brevet européen 149 182

Maille d'ossature

Charge [N/m²]	Portée [m]
750	sans appui perpendiculaire
1000	sans appui perpendiculaire
1250	5,7
1500	4,2
1750	3,7
2000	3,3
2250	3,1
2500	2,9
2750	2,7
3000	2,6

Comportement au feu

- le classement de réaction au feu du PLEXIGLAS® selon DIN EN 13501 est E non-gouttant.
- PLEXIGLAS® est inflammable pratiquement sans fumées selon DIN 4102 et facilement éteignable.
- Les émanations des fumées du PLEXIGLAS® ne sont pas toxiques selon DIN 53436 et ne sont pas corrosives selon DIN VDE 0482-267.
- En cas d'incendie, les éclairages zénithaux PLEXIGLAS® peuvent s'ouvrir par fusion et servir de sortie de désenfumage et de chaleur.

Informations techniques (Valeurs indicatives)

Longueurs de livraison	2000 – 7000 mm
Transmission lumineuse τ_{D65}	
WZ009	18%
Transmission énergétique globale g	
WZ009	15%
Coefficient de transmission thermique k	1,5 W/m²K
Coefficient de dilatation linéaire α	0,09 mm/m²K
Allongement possible par élévation thermique et de l'humidité	ca. 6 mm/m
Max. température d'emploi sans charges	70 °C
Atténuation phonique pondérée	24 dB
Poids superficiel	ca. 5,8 kg/m²

Garantie

Les termes de garantie de ce produit et d'autres sont disponibles sous www.plexiglas.de.

POLYVANTIS GmbH

Riedbahnstraße 70
64331 Weiterstadt
Allemagne

www.plexiglas.de
www.polyvantis.com

® = marque déposée

Les semi-produits en polyméthacrylate de méthyle (PMMA) de POLYVANTIS sont distribués sur les continents européen, asiatique, africain et australien, sous la marque enregistrée PLEXIGLAS® et, sur le continent américain, sous la marque enregistrée ACRYLITE®, qui sont des marques déposées de la Société Röhm GmbH, Darmstadt ou de ses entreprises affiliées.

Certifié selon DIN EN ISO 9001 (qualité) et DIN EN ISO 14001 (environnement)

Ces informations ainsi que toute recommandation y afférent reflètent l'état des développements, connaissances et expérience actuels dans le domaine visé. Toutefois, cela n'entraîne en aucun cas une quelconque reconnaissance de responsabilité de notre part et ce, y compris concernant tous droits de tiers en matière de propriété intellectuelle. Nous nous réservons le droit d'apporter tout changement utile justifié par le progrès technologique ou un perfectionnement interne à l'entreprise. Le client n'est pas dispensé de procéder à tous

les contrôles et tests utiles au produit. Il devra en particulier s'assurer de la conformité du produit livré et des caractéristiques et qualités intrinsèques de ce dernier. Tout test et/ou contrôle devra être effectué par un professionnel averti ayant compétence en la matière et ce sous l'entière responsabilité du client. Toute référence à une dénomination ou à une marque commerciale utilisée par une autre société n'est qu'une indication et ne sous-entend en aucun cas que des produits similaires ne peuvent également être utilisés.